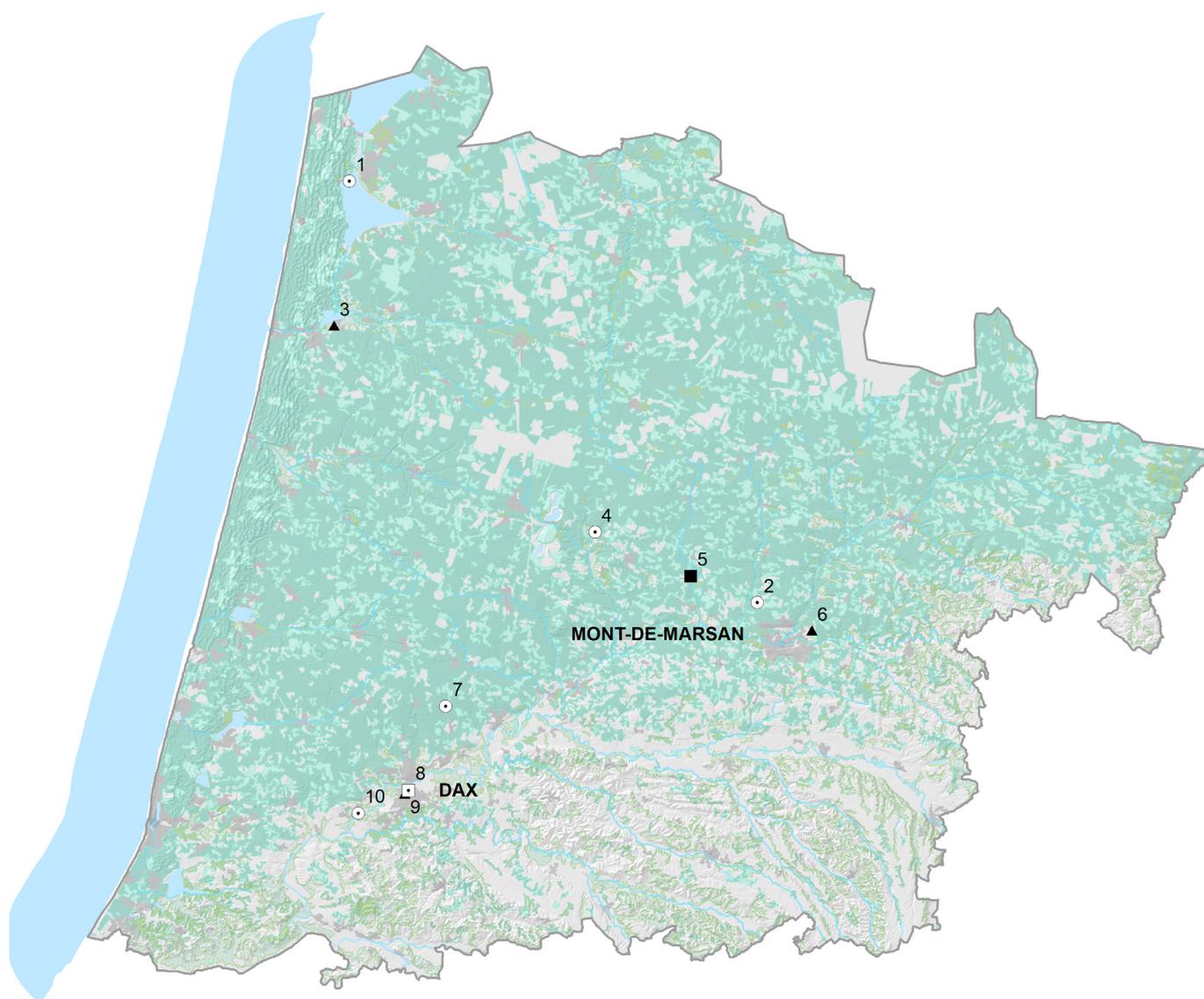


**NOUVELLE-AQUITAINE  
LANDES**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

**Travaux et recherches archéologiques de terrain**

**2 0 1 9**



N°Nat.						N°	P.
027699	ANGOUMÉ	Le Chaland monoxyde	KERLORC'H Gilles	BEN	PI	10	274
027595	AUREILHAN	Rue de la Tuilerie	PONS-MÉTOIS Anne	INRAP	OPD	3	276
027700	BISCARROSSE	Lac	FRETEAU Caroline	BEN	PRT	1	276
027627	DAX	Les Berges et le lit de l'Adour	CALMETTES Philippe	INRAP	FPr	8	277
027697	DAX	57 rue Gambetta - Villa Borda	CAVALIN Florence	INRAP	OPD	9	277
027622	GELoux	Nécropole de Pouyet Sud	ROTTIER Stéphane	SUP	FP	5	279
027647	MONT-DE-MARSAN	430 rue Monge	SALVÉ Serge	INRAP	OPD	6	281
027598	SAINT-VINCENT-DE-PAUL	Camp de prisonniers de Buglose	HOUZE Marc	BEN	PRM	7	282
027731	UCHACQ-ET-PARENTIS	Epave Heinkel 177	COLLAVERI Gilles	BEN	PRM	2	285

**ANGOUMÉ  
Le chaland monoxyle**

Lors des prospections thématiques annuelles de l'été 2018, nous avons été alertés de la probable existence d'un chaland monoxyle, découvert dans les rives d'Angoumé, en bordure de l'Adour.

Rendus sur place, nous avons pu constater qu'une sole d'embarcation reposait à angle droit, enchâssée dans la rive sous un épais couvert de sédiments fluviatiles.

Le fond (sole) de l'embarcation repose à angle droit, calé contre un tronc d'arbre flotté, sous une couche de vase d'une trentaine de centimètres. Une fois cette couche de sédiments ôtée, une couche de sable dense stabilise le lit et la rive. Lors de ce dégagement, quatre fragments de bois ont été découverts, que l'on peut associer sans conteste à l'embarcation.

Ce fragment est à relier avec certitude aux chalands monoxyles de l'Adour. Des éléments clés sont là pour en confirmer la typologie comme un renfort latéral en réserve également appelé fausse membrure, un fond plat et un flanc courbe extérieur, ainsi que trois trous de jauge.

La longueur conservée du chaland est de 2,60 mètres pour une largeur maximale conservée de 68 centimètres. Ce vestige d'embarcation est en chêne et l'on peut imaginer que l'embarcation se prolongeait sur 5 à 6 mètres de long (taille moyenne de ce type d'embarcation fluviale découvert dans l'Adour).

Le renfort latéral taillé dans la masse présente un aspect dégradé avec plusieurs manques. Il passe d'une hauteur de 3,8 à 6,1 centimètres pour une longueur

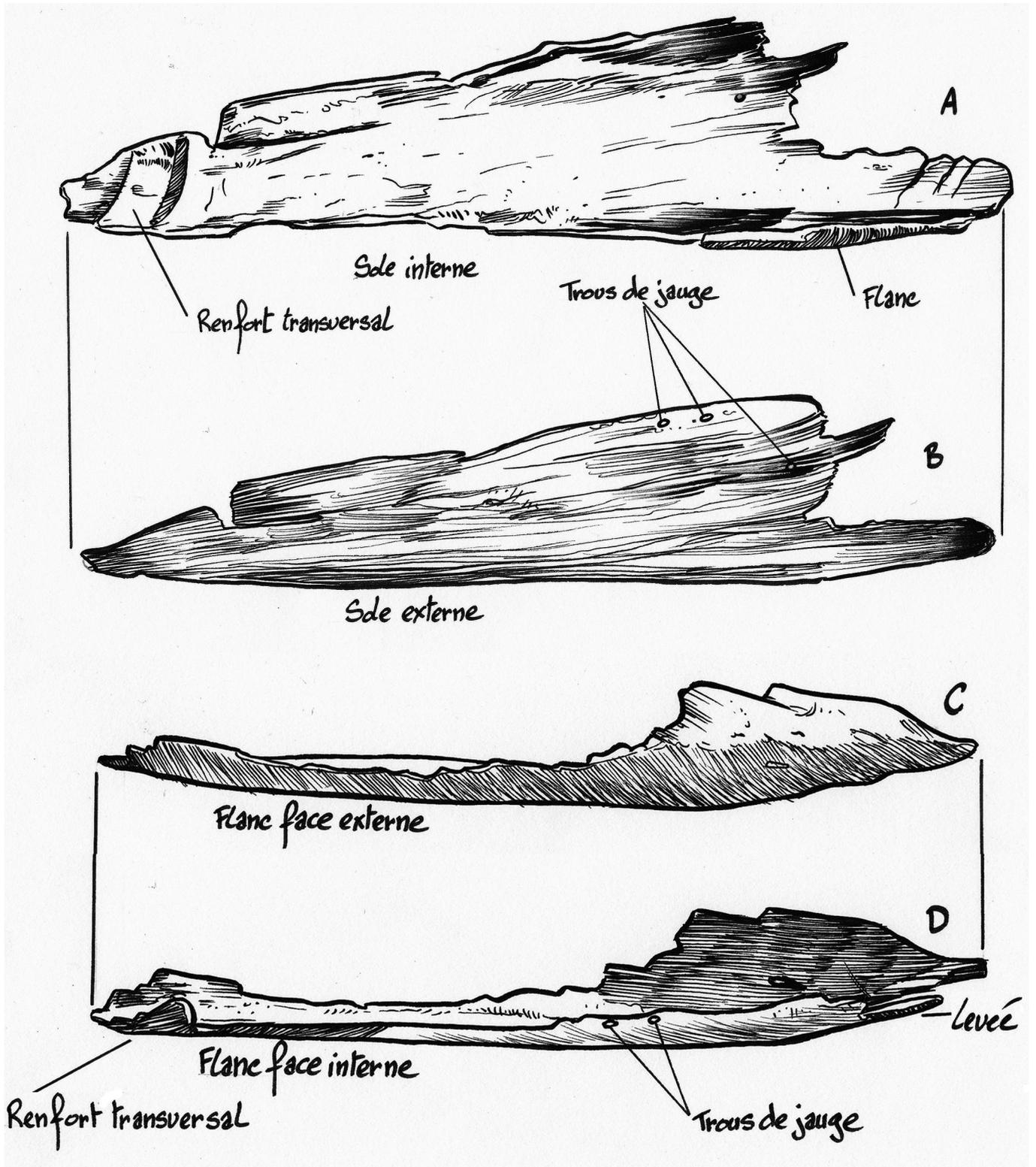
conservée de 32 centimètres. Sa largeur oscille entre 11,6 et 11,9 centimètres. On peut y noter la présence de traces d'outils comme hache ou herminette.

Le flanc conservé monte à angle droit sur une hauteur maximale de 37 centimètres. Le bouchain présente un angle de 90°. Un second flanc embryonnaire lui fait face. Une levée très marquée par rapport au niveau du sol à 15°, indique une extrémité de l'embarcation, mais à ce stade de l'analyse et au regard de l'état très partiel, il nous paraît difficile d'identifier une proue ou une poupe.

Un certain nombre de perforations manuelles ont pu être notées. Trois pourraient correspondre à des trous de jauge (destinés à contrôler l'épaisseur de la coque à sa conception lors de son évidement).

Un troisième trou d'un diamètre d'un centimètre est positionné à proximité des deux premiers sur la sole, mais ne possède plus sa gournable (cheville). La coque présente une série de traces d'outils ayant servi à sa conception. Une fissure longitudinale proche du renfort latéral et plusieurs trous d'usure ouverts, sont notés suite à la dégradation et au roulage de l'épave au fil du temps. Les quatre fragments correspondent effectivement à la coque.

Pour rappel, ces chalands étaient utilisés pour la pêche, pour le déplacement et notamment pour traverser d'une rive à l'autre (fonction de bac), pour le port de charges légères.



Angoumé - Lit de l'Adour

## AUREILHAN

### Rue de la tuilerie

Le projet de construction de logements HLM par l'Office Public de l'Habitat des Landes, est à l'origine d'une prescription de diagnostic. La parcelle étudiée est située au sud de l'Étang d'Aureilhan. Sur l'emprise de 4512 m<sup>2</sup>, onze tranchées ont été réalisées représentant 438,58 m<sup>2</sup> (9,7 % de la surface.)

L'opération devait, notamment, permettre de confirmer une occupation gallo-romaine, observée en 2007 à 200 m au nord de la parcelle avec la reconnaissance de substructions d'un bâtiment antique des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles (Wozny, 2007).

L'étude géologique a identifié la présence sur un niveau argileux déposé dans un contexte de lagune ou de lac peu profond, une couche sableuse sus-jacente

au faciès comparable à celui observé dans le Sable des Landes, mis en place au cours des périodes glaciaires du Pléistocène moyen et supérieur.

Aucun vestige antérieur au XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles n'a été mis au jour dans le cadre de ce diagnostic. Il a en effet mis en évidence une occupation anthropique récente sans doute liée à une activité agricole, dont seuls quelques rares indices (fosses, trou poteau...) demeurent.

Pons-Métois Anne

- Wozny, L. Aureilhan, Au Bourg, derrière l'église. Bilan scientifique régional, SRA Aquitaine, 2007, p. 125-127

## BISCARROSSE

### La Merleyre - Lac de Biscarrosse

Découvert fortuitement en 1979 lors de recherches d'épaves d'hydravions, le site de la Merleyre a livré à une centaine de mètres du rivage et 7 m de profondeur, un potentiel archéologique assez important. Des opérations de prospections archéologiques subaquatiques se sont déroulées de 1983 à 1987 avec pour objectifs de repérer et déterminer la nature des vestiges, identifier de nouvelles structures, et replacer le site dans son contexte environnemental et historique.

Des madriers dont l'un est percé d'une mortaise ont été mis au jour, ainsi qu'une concentration de pieux de sections et tailles différentes, une éventuelle palissade, des céramiques, etc. Les chercheurs ont alors interprété le site comme une levée de terre artificiellement isolée par des fossés sur laquelle fut implanté un habitat médiéval. Une rivière antérieure à la formation du lac de Biscarrosse-Parentis a également été repérée, indice permettant de replacer le site dans le contexte des réseaux de fortification en Pays de Born.

Dans le cadre d'une redynamisation de la recherche archéologique subaquatique en Nouvelle-Aquitaine, le Service Régional d'Archéologie a réalisé de nombreuses reconnaissances sonar permettant la redécouverte de cette motte ennoyée de la Merleyre, plus de 30 ans après les dernières recherches.

Cette campagne de prospection s'est déroulée ponctuellement pendant l'automne 2019, le but étant de

connaître son état de conservation, repérer l'étendue du site et mesurer l'évolution de la sédimentation. En premier lieu, le passage sonar nous a donné un visuel du site et des anomalies en périphérie. Ensuite, les plongeurs ont procédé à une reconnaissance de l'état du site par la prise de photographies et de vidéos. Enfin, les données traitées en post-fouille ont permis une appréciation de l'état sanitaire du site.

La motte ennoyée a changé depuis 1987. Nous avons retrouvé quelques éléments encore en place comme un madrier percé d'une mortaise, des bois horizontaux, des pieux nombreux et très différents dans leurs sections et leurs tailles. Cependant, nous n'avons pas vu le bâtiment clairement repéré à l'époque. La question est de savoir si les bois ont été bougés mais sont toujours présents sur le site, ou s'ils ont été emportés par l'action humaine ou naturelle. Nous avons également découvert des amas de bois, dont on ne sait s'ils ont été regroupés par l'homme, apportés naturellement ou issus de la destruction d'une structure. Nous voulons pour la campagne 2020 procéder à une bathymétrie pour établir un plan à jour du site ainsi que prélever des bois pour caractériser les essences et dater les structures.

Fretaud Caroline

## DAX Les berges et le lit de l'Adour

L'opération archéologique programmée qui s'est déroulée en douze jours porte toujours sur deux emprises distinctes, localisées dans le chenal de l'Adour, l'une en contexte partiellement immergé (le pont médiéval), l'autre totalement immergé (parties amont et aval du pont) nécessitant le recours à la plongée. L'intervention s'organisait donc autour de deux axes principaux de recherche : 1 - Compléter et préciser le plan et les observations réalisées en 2017 et 2018 sur les vestiges du pont de pierre : Pont Notre-Dame ; 2 - Vérifier l'accessibilité des pieux d'époque romaine repérés en 2017 et poursuivre la prospection subaquatique du secteur localisé entre le Pont de Pierre et la passerelle, qui avait livré en 2018 de nombreuses céramiques d'époques médiévale et moderne. La fouille 2019 a confirmé l'ensablement général du lit de l'Adour observé en 2018, voire même une accentuation de ce phénomène. Devant ce constat, il a été décidé de privilégier, comme en 2018, l'intervention sur le pont médiéval et la prospection du secteur aval de l'Adour jusqu'à l'actuelle passerelle, en dessous du site fouillé en 2005.

L'intervention sur le pont médiéval visait à l'identification d'une de ses piles. L'existence de cette dernière, supposée, n'avait jamais été attestée. Outre l'identification de sa maçonnerie, ce sont près de 80 nouveaux éléments de bois (piquets, pieux et palplanches) associés à cette dernière qui ont été mis au jour. Des prélèvements de bois ont été réalisés pour des datations radiocarbone. L'observation de la maçonnerie de la pile, partiellement préservée, a été compliquée par la présence d'éléments issus de l'effondrement du tablier ou des arches du pont. Malgré tout, son plan a été relevé. Des états ou phases de travaux différents sont suggérés par l'étude de bâti réalisée par Marion Foucher. Des prélèvements de pierre et de mortiers ont été réalisés sur les maçonneries identifiées.

La prospection subaquatique du chenal aval a permis d'identifier deux fragments de pirogues monoxyles. Un dégagement sommaire a permis de réaliser un relevé photogrammétrique et les premières observations archéologiques dans des conditions subaquatiques difficiles. Un élément de bois a été prélevé sur chacune d'elles pour datation radiocarbone. Plus largement, la prospection a confirmé la présence d'éléments de bois et d'épaves diverses en lien avec l'activité portuaire de Dax dont l'organisation diachronique reste globalement méconnue. Au droit de la plateforme portuaire fouillée en 2005, deux ensembles situés dans le chenal aval ont particulièrement intéressé cette campagne :

- l'un marqué par la présence de plusieurs éléments datés de la période romaine (des céramiques complètes, fragments de *tegulae*, un crâne humain et un morceau de pirogue monoxyle) renforcerait l'hypothèse de l'existence d'un gué supposé en aval de la ville close. La relation entre les différents vestiges reste à préciser ;

- l'autre, identifié en 2018, concerne une concentration de mobilier céramique médiéval et moderne (formes complètes). Leur quantité impressionnante et leur bon état de conservation soulèvent toujours des questionnements relatifs à leurs modalités de dépôts (zone de transbordement et/ou emplacement des anciens jeux des « pots cassés » ou « toupiales »). L'échantillonnage du corpus a été amélioré tandis que les limites et l'étendue de la concentration ont été précisées, permettant de compléter l'étude céramologique. Un second fragment de pirogue monoxyle, daté de l'époque moderne, figure parmi les découvertes.

Calmettes Philippe

## DAX 57 rue Gambetta

Le projet d'aménagement qui a donné lieu au présent diagnostic porte sur un terrain d'une superficie de 3490 m<sup>2</sup> qui se trouve au sud-ouest du castrum de Dax dont la fondation remonte à l'époque augustéenne.

L'actuelle rue Gambetta relie la ville enclose du Bas-Empire et la basilique Saint-Vincent de Xaintes fondée sur l'emplacement d'une villa antique. Celle-ci aurait été transformée en basilique chrétienne au

Vle siècle, une église lui aurait succédé au XIe siècle. Détruite en 1558 pour défendre la ville puis reprise partiellement, elle est entièrement reconstruite en 1893.

De par sa situation hors les murs, le statut de cet édifice durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge reste problématique : avait-elle fonction d'église cathédrale ? Constituait-elle le noyau d'un quartier

urbain dont l'emprise reste à appréhender ? Quelle était l'occupation des espaces intermédiaires entre ce quartier et la ville enclose ?

À la différence des fronts méridionaux et orientaux du castrum, où les fouilles récentes ont montré que la ville ouverte du Haut-Empire s'étendait assez largement dans ces directions, les découvertes recensées à l'ouest montrent des secteurs dévolus à des activités artisanales (bâtiment de stockage sur le site du lycée Saint Joseph, dépôt de plaques de marbres au 29 rue du Tuc d'Eauze). Les secteurs plus élevés (pendage remontant vers la rue Gambetta) ont pu être privilégiés tant pour l'implantation de constructions que du réseau viaire.

Ce diagnostic a permis de découvrir des traces de mises en culture et d'aménagements modernes ou contemporains qui sont à mettre en relation avec le plan du jardin représenté en 1840.

L'ensemble des sondages est d'ailleurs concerné par la présence des terres à jardin qu'elles soient contemporaines, modernes ou médiévales.

C'est cette dernière période qui semble la plus représentée au sein des vestiges ; les plus significatifs étant les fossés où du mobilier céramique pourrait appartenir à une fourchette allant du VIII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècles.

L'un d'entre eux recoupe un niveau de circulation qui lui-même scelle des terres à jardin noires dans lesquelles nous n'avons retrouvé malheureusement qu'un seul tesson médiéval sans plus de précision mais, d'après la littérature, elles se développent des IV<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècles.

Les autres strates de circulation qui s'étendent vers le nord-ouest de l'emprise, sont-elles aussi très avares en mobilier. Néanmoins, les fragments de *tegula* ainsi que la présence ponctuelle de mobilier antique, sans doute en position secondaire, indiquent que le secteur est déjà fréquenté à cette période. De plus, les blocs de dimensions plus ou moins importantes au sein des niveaux de circulation ainsi que la présence de chaux évoquent également la démolition de bâtiments antiques ou médiévaux aux alentours.

L'occupation autour de l'église primitive Saint-Vincent de Xaintes à la fin de l'Antiquité et, surtout ici, vraisemblablement durant le haut Moyen Âge semble attestée. Toutefois, au stade du diagnostic nous ne pouvons pas la caractériser : cour, aménagement viaire ?

Cavalin Florence

## GELOUX Pouyet Sud - Préambule

La nécropole de Geloux fut découverte en 2013 par Didier Vignaud et Stéphane Makala du Centre de Recherches Archéologiques sur les Landes lors des prospections conduites à la faveur du programme de très grande ampleur visant à la replantation du massif forestier landais consécutivement aux dégâts occasionnés par la tempête Klaus.

Le labour avait recoupé plusieurs dépôts funéraires et le dégagement limité auquel ils procédèrent mit en évidence une importante densité de sépultures ainsi qu'un mobilier associé très abondant et remarquable à la fois par sa diversité fonctionnelle (armement, parure, etc.), sa chronologie et de premiers indices stylistiques renvoyant à la sphère laténienne.

D'emblée, cette nécropole est apparue comme présentant un intérêt scientifique de premier plan mais aussi soumise à des risques évidents de dégradation à court et moyen terme : d'une part, avec la reprise du réseau racinaire de la nouvelle plantation qui allait affecter les dépôts dont certains n'étaient enfouis que d'une vingtaine de centimètres sous la surface du sol ; d'autre part, favorisé par le caractère isolé du lieu, le pillage par des détectoristes clandestins.

Face à ce double enjeu de recherche et de protection du patrimoine, le service régional de l'archéologie

a donc décidé de l'engagement d'une fouille sous le régime d'une opération exécutée par l'État et en a confié la responsabilité scientifique à Stéphane Rottier, maître de conférences à l'université de Bordeaux (PACEA) et responsable du parcours Archéothanatologie au sein du Master Biogéosciences pour lequel cette fouille constituait un terrain de formation.

Une convention d'occupation du terrain a été conclue avec le propriétaire qui a accepté l'enlèvement des pins (l'État s'engageant à procéder à la replantation à la fin de la fouille) et qui a gracieusement fait don à l'État à l'issue de chaque campagne des biens archéologiques mobiliers mis au jour, permettant ainsi d'engager les indispensables opérations de stabilisation et de mise en état d'étude. La fouille a débuté en 2017 et s'est déroulée selon cinq campagnes annuelles pour s'achever en 2021.

La sensibilisation menée auprès des différents acteurs (propriétaire, commune, chercheurs, etc.) a permis de maintenir une discrétion autour de ces travaux et, grâce à cela, aucune dégradation ou pillage n'a été à déplorer.

C'est avec cette même préoccupation que nous avons choisi de ne pas publier de notice dans les précédentes parutions du Bilan scientifique régional. La

fouille étant désormais achevée, la notice ci-dessous, qui présente les principaux résultats de la campagne 2019, est donc la première à faire état des découvertes sur ce site dont les recherches ont confirmé tout le potentiel scientifique et qui se pose d'ores et déjà

comme une référence tant à l'échelle régionale que nationale pour la connaissance des pratiques funéraires de l'Âge du Fer.

Ferullo Olivier, SRA Nouvelle-Aquitaine, juin 2021

Âge du Fer

## GELOUX Pouyet Sud

L'opération réalisée en 2019 fait suite à un programme de fouilles et de formation des étudiants en master Biogéosciences de l'Université de Bordeaux (parcours Archéothanatologie) initié en 2017. Pour rappel, c'est en 2013, lors de prospections qu'ont été mises en évidence près de 19 urnes cinéraires et dépôts d'accompagnements au lieu-dit Pouyet à Geloux, révélant ainsi l'existence d'une nécropole du Second Âge du Fer nécessitant une étude approfondie du site.

Cette nécropole datée du Ve au IIIe siècle av. J.-C. se révèle essentielle pour la documentation et la compréhension des pratiques funéraires du Second Âge du Fer, puisqu'elle en est pour l'instant l'unique

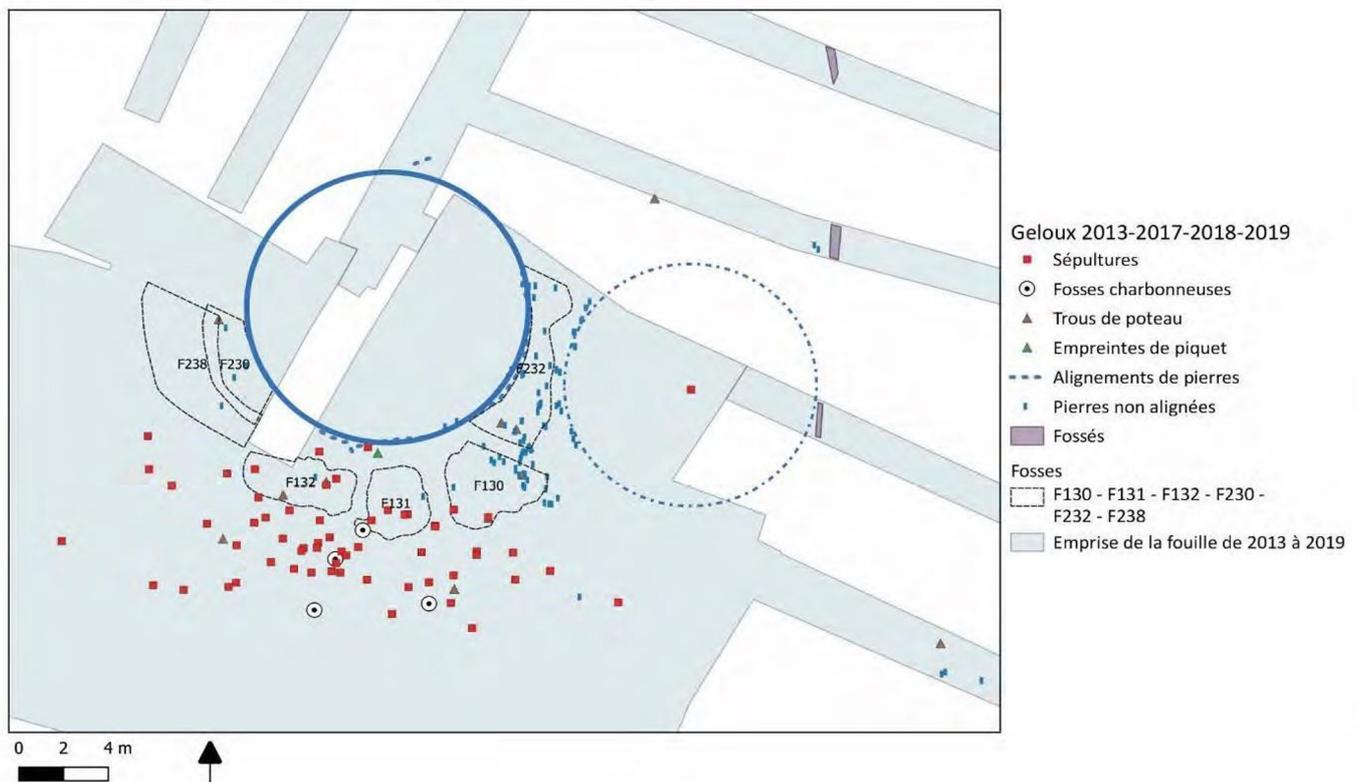
exemple connu pour cette chronologie et cette région. La fouille de ce site permet donc de combler un vide documentaire en développant une approche d'étude globale. L'ensemble des données recueillies pour les restes osseux, le mobilier et l'environnement du site sont analysés avec pour objectif d'apporter des précisions sur l'univers funéraire du Second Âge du Fer dans les Landes mais également de discuter des productions métalliques, dans leur forme, leur distribution au sein du territoire et les réseaux d'échange auxquels elles sont reliées.

L'un des objectifs principaux de la fouille en 2019 était de s'intéresser au phasage des différentes



*Geloux - Pouyet Nécropole de Pouyet Sud*

*F226 au début de la fouille (cliché Y. Mechadi). Deux couvercles apparaissent, l'un entier décalé vers le sud-ouest, l'autre dont il ne reste que le bord, en périphérie de l'urne, visible au nord-est. Au sud-ouest, une jatte est placée contre la paroi de l'urne. Le scanner montre que ce couvercle se retrouve intégralement à l'intérieur du vase ossuaire mesurant une quarantaine de centimètres de diamètre*



*Geloux - Pouyet Nécropole de Pouyet Sud*

*L'enclos principal délimité par un cercle de pierres repéré actuellement sur les deux tiers sud figuré ici en trait plein. En pointillé, un second enclos possible, de diamètre pratiquement similaire, matérialisé par un petit alignement de pierres côté ouest et la sépulture F226 en position centrale  
 Rottier Stéphane, Thiol Sandrine, Bertaud Alexandre, Labille Raphaëlle.*

structures découvertes lors des années précédentes, permettant ainsi de préciser la stratigraphie du site.

A l'issue de cette campagne de fouille, ce sont maintenant 58 sépultures qui ont été fouillées, dont deux sous la forme de dépôts osseux sans urnes. Les 56 autres sont des dépôts osseux en urne cinéraire fermée par un plat déposé à l'envers. L'une de ces urnes, découverte en 2019 (F 226, cf. fig.), présente des dimensions plus importantes que les autres, semble plus ancienne et est isolée. Elle fera l'objet d'une étude plus précise en 2020. L'ensemble de ces sépultures se répartit au sud de l'enclos mis en évidence en 2018. Ce dernier est délimité par un fossé et une ligne de pierres. Il ne présente pour le moment aucune sépulture en son sein mais trois grandes fosses, identifiées en 2017, prennent place tout autour. L'urne F 226 évoquée précédemment semblerait s'inscrire dans un espace apparemment libre de vestiges dont la limite pourrait correspondre à quelques pierres et tessons éloignés de 6 à 7 m dans toutes les directions (sur l'espace alors fouillé) et qui pourrait correspondre à l'existence d'un second enclos dont cette urne serait le centre (cf. fig.).

Par ailleurs, la fouille a permis de préciser la séquence stratigraphique du site et de mettre en évidence la continuité des structures observées en 2017 et 2018. La fouille et des datations <sup>14</sup>C ont permis d'identifier l'antériorité de l'enclos par rapport aux sépultures qui se sont organisées autour. Dans le premier enclos, deux fosses ont été mises en évidence. L'une d'elle présente une couche contenant de nombreux charbons. La

nature de ces fosses reste à déterminer. Deux autres faits archéologiques ont pu être identifiés sous la forme de bandes de sédiments noirs compacts adoptant une organisation orthonormée. Il pourrait s'agir d'éléments construits ou en matériaux périssables matérialisant cette organisation en comblement ou en élévation.

L'étude des structures et les datations <sup>14</sup>C ont permis de proposer un premier phasage de la nécropole ainsi qu'un plan de son organisation spatiale. Sur le site devaient préexister trois grandes fosses (fouillées en 2018), installées probablement autour de 750–600 av. J.-C. Celles-ci auraient ensuite été recoupées par l'installation d'une structure centrale délimitée par des pierres. Les fosses devaient alors être palissadées. La seconde étape de la nécropole concernerait le comblement des fosses, recrées par un fossé d'enceinte, rempli aux alentours de 700-500 av. J.-C. C'est probablement à la même période qu'est installé le second enclos, mais l'étude de la sépulture F 226 permettra de le préciser.

Les premières sépultures semblent contemporaines du fossé passant entre les enclos. Pour terminer, la nécropole se développe entre 550 et 200-175 av. J.-C. au sud des enclos. Au sud de la zone d'implantation des dépôts secondaires à crémation pourrait se trouver une aire de crémation.

Pour ce qui est du mobilier découvert lors de la fouille, il concerne majoritairement des productions céramiques, et notamment les urnes cinéraires, et du mobilier métallique d'accompagnement ou retrouvé sur

les niveaux archéologiques. Le céramologue ayant été indisponible cette année, seul l'inventaire des tessons a pu être réalisé ; l'étude typo-chronologique des urnes est quant à elle reportée à l'année prochaine. Celle-ci a toutefois pu être réalisée pour le mobilier retrouvé les années passées qui constitue un minimum de 135 individus.

Le mobilier métallique a pu en revanche faire l'objet d'une analyse poussée : principalement constitué d'éléments de parures, un certain nombre d'éléments liés à l'armement ont également été mis au jour. La fouille de 2019 a révélé environ 220 éléments métalliques. Leur étude a permis de documenter d'une part les échanges entre les populations locales et les sphères laténiennes, celtibères et ibériques et d'autre part les évolutions locales des productions métalliques en rattachant certaines d'entre-elles au Premier Âge du Fer. Cette étude permet également de discuter des pratiques rituelles au sein de la nécropole de Geloux et notamment des pratiques de défonctionnalisation du mobilier d'accompagnement, plusieurs types d'altérations du mobilier ayant pu être mis en évidence : déformation par la chauffe (probablement liée à la crémation), bris de mobilier, torsion ou encore rejet sur le sol de la nécropole. L'étude des états de conservation du mobilier métallique a aussi permis de proposer l'hypothèse de dépôts de pains de sel au sein des sépultures.

La caractérisation typologique du mobilier métallique et en particulier de l'armement replace pour sa part Geloux au sein de vastes réseaux d'échanges.

L'identification d'une évolution conjointe du mobilier métallique d'armement à Geloux et dans le Bassin Parisien révèle notamment une place importante dans les réseaux d'échanges du domaine laténien. La place de Geloux dans les échanges transpyrénéens est également signifiée par l'utilisation de certaines formes et décors dans les productions métalliques qui se retrouvent à la fois dans la nécropole de Geloux et dans le domaine ibère. Ces connexions mises en évidence dans l'armement sont également visibles dans la parure. Les dépôts soupçonnés de sel dans les sépultures identifient pour leur part de probables traces de commerce avec la côte atlantique.

De nombreuses questions se posent encore et restent à explorer lors des futures campagnes. Le phasage de la nécropole pourra être précisé, notamment pour ce qui concerne l'implantation de la première structure à l'origine de la fondation de la nécropole. La faible quantité d'ossements retrouvés dans les urnes cinéraires sera également questionnée. Le mobilier sorti des fouilles de 2019 reste encore à étudier. La poursuite de la fouille vers l'est devrait également permettre d'augmenter le corpus de sépultures. Certaines jonctions et continuités entre les structures et les US mises au jour cette année restent encore à préciser.

Rottier Stéphane, Thiol Sandrine,  
Bertaud Alexandre, Labille Raphaëlle

Opération négative

## MONT-DE-MARSAN 430 rue Monge

Ce diagnostic archéologique a été prescrit dans le cadre de l'agrandissement de la zone d'entrepôts de la société Scalandes – E. Leclerc située au lieu-dit « 430, rue Monge ».

La localisation de l'emprise du projet d'aménagement, dans la partie nord-est du territoire, se situe à proximité d'entités archéologiques datées de la Protohistoire. Plusieurs sites sont inventoriés dans la carte archéologique nationale, en particulier ceux situés dans la commune de Saint-Avit en lien avec des occupations de l'âge du Bronze, au lieu-dit « Laugarot ».

De plus, le projet est localisé à environ un kilomètre au nord du site de Pémégan qui a livré des indices d'occupation du Néolithique final, de l'âge du Bronze ancien et du Haut Moyen Âge (Marembert, 2012).

Par ailleurs, les nombreuses occupations médiévales religieuses et civiles à l'origine du développement et de la réunion des trois bourgs anciens (Le Bourg Vieux, Le Bourg Neuf et le Bourg de la Fontaine de Moun à l'origine de Mont-de-Marsan) ont sans nul doute laissé

de multiples témoignages. Enfin, l'importance de la superficie du projet d'aménagement constitue un fort risque de mettre au jour des vestiges d'occupations anciennes.

L'emprise concernée par cette opération représente une surface de 87 113 m<sup>2</sup> et a permis l'ouverture de 60 tranchées (plus de 3 000 m linéaires). Hormis deux structures fossoyées modernes n'ayant livré aucun vestige et quelques éléments d'un pot à résine, qui sont probablement à mettre en relation avec l'exploitation forestière récente de ces parcelles boisées, aucun autre vestige archéologique n'a pu être observé lors de ce diagnostic.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Salvé Serge

- Marembert, F. Mont-de-Marsan, Les sites protohistoriques et médiévaux de Pémégan 1 et 2. Rapport final d'opération de fouille archéologique préventive, INRAP GSO, SRA Aquitaine, 2012, 1 vol., 293 p.

## SAINT-VINCENT-DE-PAUL

### Camp de prisonniers de Buglose

Sur la commune de Saint-Vincent-de-Paul, se trouve un ancien camp de prisonniers de la Seconde guerre mondiale. En 1940 des prisonniers « coloniaux » y ont été enfermés et en 1945, des prisonniers allemands leur ont succédé.

Une association a souhaité sauver ce camp de l'oubli. Ces bénévoles ont pu retrouver les limites du camp sur 12 ha, et localiser les soubassements des baraquements dont la fonction est encore incertaine. Aujourd'hui, on tente de comprendre le rôle de chaque lieu et le mode de vie des occupants, grâce aux découvertes d'objets usuels.

Malheureusement depuis plusieurs années, ce camp fait l'objet de pillages. En 2018, l'association a demandé une intervention de sauvetage.

Une opération de prospection-inventaire à l'aide de détecteurs de métaux a été confiée à l'Amicale détection Landes-Gascogne afin de localiser, prélever

et recenser tous les objets métalliques de la couche superficielle.

Pour cela, le camp a été divisé en secteurs de recherche. Chaque objet extrait a été décrit sur une base de données, photographié, positionné sur un plan et remis pour étude à l'association.

Plus de 1660 objets ont pu être extraits de la couche superficielle :

- Boutons d'habillement ou d'équipement de différents corps d'armées qui représentent 55 % des objets extraits,
- Plaques gravées d'identité militaire,
- Monnaies,
- Effets personnels, tels briquets, rasoirs et montres à gousset,
- Eléments de décorations militaires,
- Bijoux, dont certains confectionnés localement,
- Jetons de jeux ou de prêt d'outils,



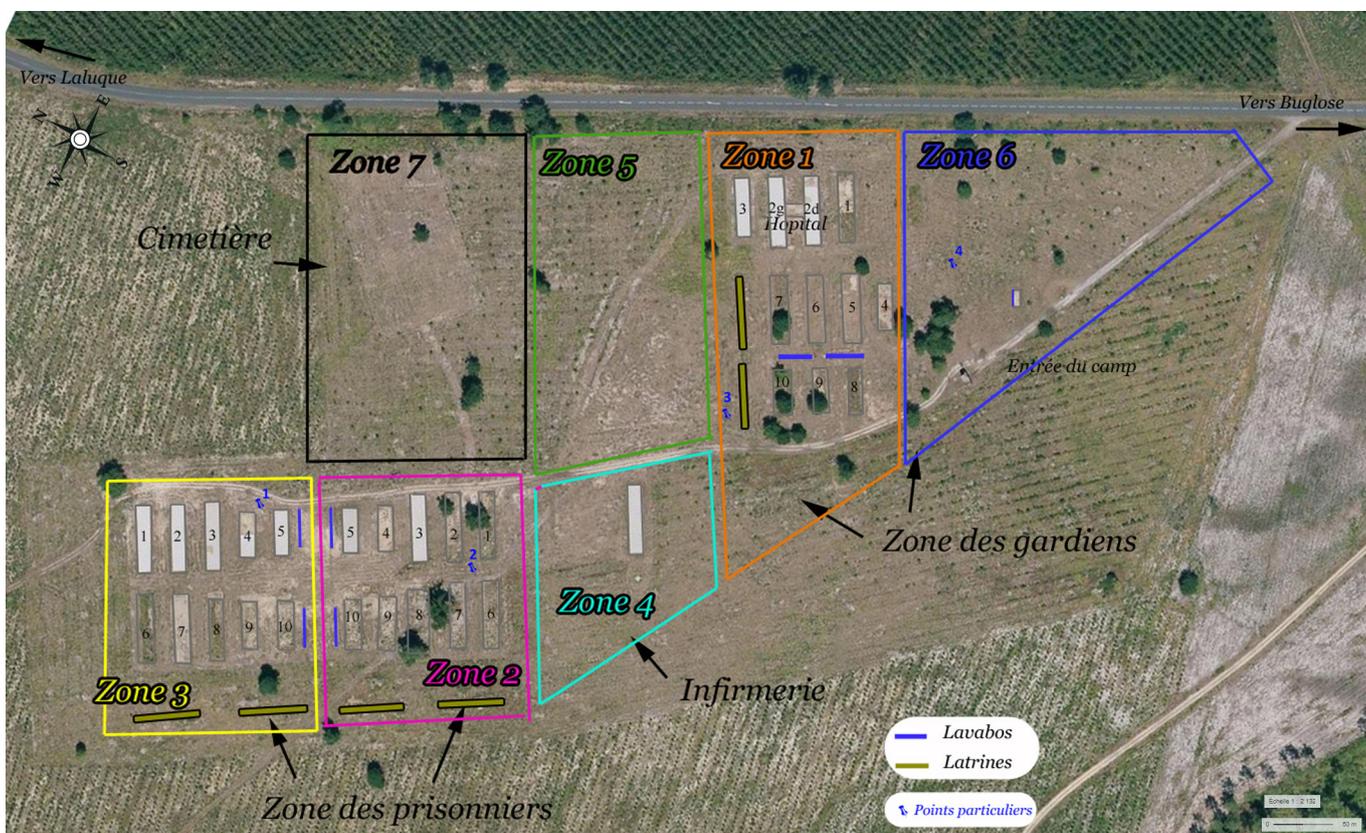
Saint-Vincent-de-Paul - RD 27 Route de Laluque Buglose  
Emballages, boutons militaires, jetons, monnaies de mess et bijou confectionné localement (photo Houzé Marc)



Saint-Vincent-de-Paul - RD 27 Route de Laluque Buglose  
 Insignes et plaque d'identité (photo Houzé Marc)



Saint-Vincent-de-Paul - RD 27 Route de Lалуque Buglose  
 Vue aérienne du camp (photo Castillo Nicolas)



Saint-Vincent-de-Paul - RD 27 Route de Lалуque Buglose  
 Vue globale avec zonage (photo Pujolle Thierry)

- Tubes de dentifrice et de médicaments, bouteilles en verre,
- Vaisselle militaire (quart, gourde, théière, moulin à café, couverts),
- Eléments de poêle de chauffage, boulets de charbon, ferrures de portes/fenêtres ou armatures de charpentes,
- Conduites d'eau,
- Munitions de la Seconde guerre mondiale (étuis, balles ou projectiles).
- Des emplacements (points particuliers) présentant des concentrations anormales d'objets ont aussi été identifiés :
- Rep 1 : Boutons avec des restes de tissus ou cuir brûlés,
- Rep 2 : Restes de poêles en fonte,
- Rep 3 : Dans une fosse peu profonde, restes de vaisselle,

- Rep 4 : Objets enfouis dans une légère dépression comprenant deux casques allemands, un reste de moulin à café, un bugle, une culasse de fusil, un pistolet de poing, un abat-jour, un pot de crème, une poignée de porte en porcelaine, des bouteilles en verre, un enrouleur de fil de fer barbelé, un outil de gemmeur et des tiges métalliques.

L'étude de tous ces vestiges va permettre d'approfondir la connaissance de l'organisation du site et des conditions de vie dans ce camp entre 1938 et 1948. Les densités par type d'objets et par secteur pourront en apprendre un peu plus sur l'affectation des baraquements et la vie quotidienne des prisonniers. Ces objets sont aussi un témoignage émouvant qui tire de l'oubli des faits occultés dans la mémoire collective. La recherche rend finalement hommage aux victimes de cet épisode dramatique de l'histoire récente sur notre sol landais.

Houze Marc

Époque contemporaine

## UCHACQ-ET-PARENTIS Épave Heinkel 177

Nous sommes retournés sur un site déjà prospecté où un bombardier bimoteur allemand de reconnaissance météo (Heinkel 177) s'était écrasé le 22 juillet 1944 peu après son décollage de la base aérienne de Mont-de-Marsan, et dont la richesse justifiait une deuxième prospection inventaire. Pour mémoire, le Heinkel 177 était un bombardier énorme, pesant plus de 20 tonnes.

Cette deuxième prospection inventaire s'est avérée positive : un grand nombre de pièces ont été découvertes, contribuant ainsi à ranimer le souvenir d'un avion oublié : structure avion (longerons, lisses), « peau » (fine couche de tôle recouvrant la structure), composants électriques (prises, connecteurs etc..). Les marquages et leur recouplement avec la documentation



Uchacq-et-Parentis - Epave Heinkel 177  
Ampère-mètre

du constructeur Heinkel ont permis d'identifier de nombreuses pièces et leur fonction. Les pièces les plus significatives sont une série d'équipements électriques (ampèremètres) dans un état de conservation remarquable et des plaques avec des marquages permettant d'identifier les équipements, le fabricant, et la date de fabrication. De nombreux éléments mis à jour complètent ainsi ceux découverts lors de la première opération.

Le défi est désormais leur valorisation et le partage avec le public de ces artefacts rarissimes (le Heinkel 177 est un avion totalement disparu dont aucun exemplaire complet ne subsiste aujourd'hui au monde) ;

Cette mise en valeur sera effectuée grâce deux expositions successives :

— la première sera au musée Aéroscopia à Toulouse, un lieu de protection du patrimoine aéronautique aéronautique, bénéficiant d'un cadre exceptionnel (aux côtés des prototypes du Concorde, de l'Airbus A 300 etc. ) et d'un centre de documentation très complet ;

— la deuxième exposition se tiendra au musée de la base aérienne de Mont-de-Marsan.

Ces expositions contribueront ainsi à rappeler à la mémoire collective le destin de personnels navigants oubliés de l'histoire.

Collaveri Gilles



Uchacq-et-Parentis - Epave Heinkel 177  
Pilote Karl Labmayer



Uchacq-et-Parentis - Epave Heinkel 177  
3 plates

N°Nat.					N°	P.
027676	Recherche sur les dynamiques d'occupation du sol dans le bassin de la Midouze	VIGNAUD Didier	BEN	PI	4	287

Néolithique à  
Moyen Âge

**Recherche sur les dynamiques  
d'occupation du sol  
dans le bassin de la Midouze**

L'opération de prospection inventaire menée durant l'année 2019 participe du programme de recherches sur les dynamiques de peuplement dans le Bassin de la Midouze, officieusement commencé en 2012 à la faveur du reboisement intensif du massif forestier landais qui faisait suite aux tempêtes de 1999 et 2009. La zone d'étude comprend le bassin versant de la Midouze étendu au sud jusqu'à la rive droite de l'Adour, soit une superficie de plus de 2400 km<sup>2</sup>, avec une chronologie bornée entre le Néolithique et la fin du Moyen Âge. Un peu plus de 55 % de ce territoire est occupé par des forêts (80 % de pins et 20 % de feuillus) et le sol y est exclusivement constitué de sables holocènes, avec des dépôts alluvionnaires à proximité de l'Adour.

Le but de l'opération de 2019 était de réaliser une campagne de prospections intensives et d'y intégrer les données accumulées par le Centre de Recherches Archéologiques sur les Landes (CRAL), notamment issues des surveillances des labours forestiers, afin de constituer un inventaire global.

Lors de la prospection pedestre, nous avons continué à mettre en œuvre le duo GPS/SIG allié à un protocole de travail spécifique pour l'enregistrement rapide et systématique des données de terrain (protocole amélioré continuellement depuis 2002). Même s'il est fastidieux, ce travail est vraiment efficace et permet par exemple de constater des anomalies dans la répartition des vestiges en surface, comme des limites parcellaires ou des voies. Seul bémol dans notre cas : le transfert des données depuis le GPS vers le logiciel

SIG n'est pas entièrement automatisé et cette tâche reste donc chronophage (de 90 à 100 enregistrements par heure).

En complément de ces données de terrain, des enquêtes orales ont été menées auprès des propriétaires forestiers mais peu de signalements étaient exploitables.

Les photographies aériennes ont aussi été analysées, que ce soit celles obtenues par drones, toutes celles consultables sur les sites Géoportail et Google Earth, mais aussi celles obtenues auprès de l'Armée de l'air au début des années 2000.

L'ensemble du mobilier découvert au cours de cette opération de prospection-inventaire est stocké et traité au centre de conservation et d'études de Mont-de-Marsan (CCE). L'inventaire en est tenu et mis à jour par le CRAL (responsable : Stéphane Makala).

■ **Résultats de l'opération de prospection-inventaire de 2019**

Pour la période chronologique comprise entre le Néolithique et la fin du Moyen Âge, 1341 entités archéologiques soit 1030 sites (76,87 %) et 311 indices (23,21 %) ont été enregistrées depuis les premières recherches engagées en 1996, dont près de deux tiers depuis 2013. Le nombre de 1030 sites archéologiques est important mais il est en rapport direct avec l'augmentation de la surface forestière exploitée à partir des années 2011-2012, associé à une intense veille archéologique sur le terrain. Ils se répartissent selon

les grandes divisions chronologiques : Néolithique : 54 (5,24 %), Protohistoire : 640 (62,14 %), Gallo-Romain : 166 (16,12 %), Moyen Âge : 155 (15,05 %), Epoque Moderne : 14 (1,36 %).

La grande majorité de ces sites archéologiques peuvent être interprétés comme des habitats (la typologie du mobilier céramique remonté sur ces sites oriente vers cette hypothèse). Parmi les autres sites archéologiques, 41 sites funéraires sont répertoriés, tous protohistoriques (majoritairement de l'Âge du Fer) exceptés une sépulture à crémation du Bas-Empire (cf. ci-dessous) et un autre site funéraire à crémation de la même période (*ustrinum* ou nécropole). Quatorze sites funéraires n'ont livré en prospection qu'une seule sépulture. Trois nécropoles fonctionnent au second Âge du Fer. En dehors de ces sites funéraires, d'autres sites peuvent être qualifiés avec certitude, dont quelques exemples sont présentés ici :

1- La fosse dépotoir de Labeillé à Tartas (*publication en préparation sous la direction de Jean-Claude Merlet*)

Remontée en surface par le labour forestier, la fosse contenait des fragments de meules en grès, de six vases à usage domestique et 2,5 litres de carporestes carbonisés. La datation au radiocarbone effectuée sur graine donne une fourchette chronologique comprise entre 1418 et 1264 B.C., soit une datation au Bronze moyen, en accord avec la typologie de la céramique. L'expertise carpologique menée par Ch. Hallavant (laboratoire TRACES) a permis de déterminer que les restes proviennent de blés cultivés, l'épeautre et l'amidonniér, toutes les deux céréales d'hiver.

2- Le dépôt métallique du Bronze final de Lagrange (*publication en cours sous la direction de Jean-Claude Merlet*)

Remonté par le labour forestier, ce dépôt a été complètement arasé par la charrue. Il contient

12 bracelets, 1 hache à talon, 1 bouterolle losangique, 1 fragment d'épée, 1 poinçon et 3 lingots. Tous ces objets sont en alliages cuivreux. Des analyses métallographiques ont été réalisées par le laboratoire de Mannheim (Allemagne).

3- Le collecteur d'eau souterrain de Saint-Pierre-du-Mont (cf. fig.).

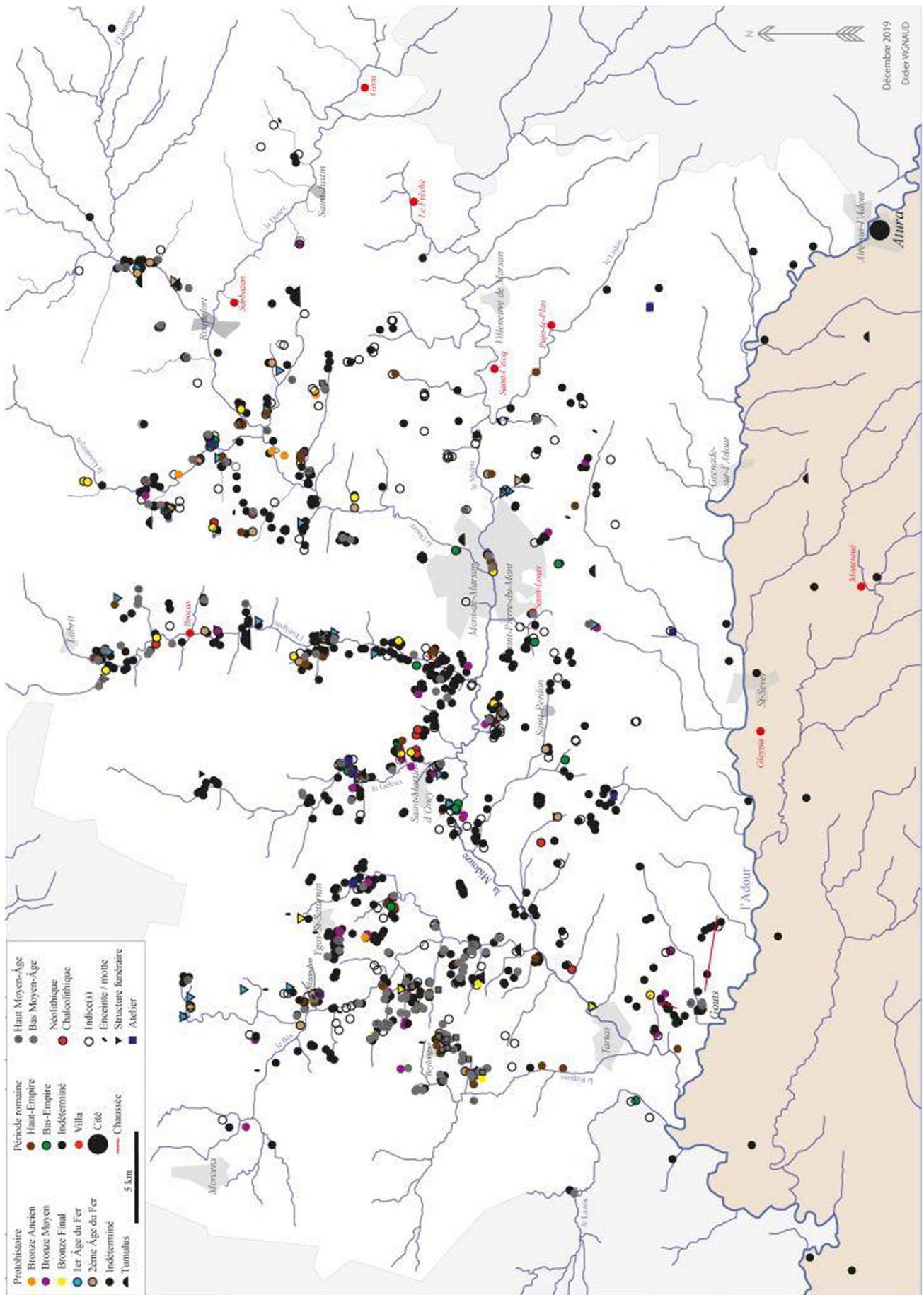
Il a été découvert par le propriétaire du terrain, lorsque le sommet de l'ouvrage s'est effondré au passage de son tracteur, sur une parcelle nouvellement mise en culture. Ce collecteur a été construit à 215 m à l'ouest du site de Saint-Louis dont le premier état reconnu est un bâtiment sur poteaux porteurs antérieur aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles, qui évolue ensuite vers un bâtiment de type aristocratique avec sols en bétons, peintures murales et marbre (Vignaud, 2005). Le site est toujours occupé au Moyen Âge (sa surface semble alors se réduire) notamment par la construction d'une chapelle.

L'architecture du collecteur semble antique mais sa fonction reste encore hypothétique : alimenté par une source située en amont (canalisation de *tegulae*), le collecteur est topographiquement orienté vers la pente sud du plateau où coule un ru dans son thalweg. Il semble donc s'y vidanger ou, plus logiquement, approvisionner une structure mue par l'hydraulique. Des recherches complémentaires sont envisagées sur cet ouvrage (notamment des études géophysiques).

4- Longtemps absent du corpus régional en raison de la difficulté à identifier la céramique, le Second Âge du Fer est désormais attesté avec 32 sites, parmi lesquelles trois nécropoles laténiennes qui livrent toutes de l'armement et des objets de parure. L'une d'elles (Pouyet sud à Geloux) est en cours de fouille par l'Université de Bordeaux (cf. notice Rottier *et al.*, dans ce volume).



Recherche sur les dynamiques d'occupation du sol dans le bassin de la Midouze  
Collecteur d'eau de Saint-Louis à Saint-Pierre-du-Mont (photo prise à l'estime)



Recherche sur les dynamiques d'occupation du sol dans le bassin de la Midouze  
Carte de répartition de l'ensemble des sites de la zone d'étude du Bassin de la Midouze

5- L'atelier de mouture de Populot sur la commune de Benquet (cf. fig.).

En 1980, Brigitte Watier était intervenue sur la commune de Benquet pour y identifier du mobilier céramique antique associé à des meules. Ce mobilier ayant récemment été rendu accessible, onze éléments de meules « à main » (3 *catilus* et 8 *meta*) ont été identifiés par Pierre Caussade, spécialiste des meules hydrauliques antiques.

Le mobilier céramique ramassé sur ce site n'est pas chronologiquement diagnostique en raison du ramassage sélectif pratiqué, sans aucune précision sur la localisation. On note toutefois la présence d'un fragment d'amphore de Tarraconaise et de céramiques communes non tournées caractéristiques de l'Aquitaine méridionale romaine.

Le nombre de meules à main découvertes sur ce site constitue une anomalie en comparaison avec tous les sites du corpus. Si l'on excepte des découvertes isolées, l'agglomération secondaire de Gouts est le seul site connu à avoir livré du mobilier de production de mouture avec une unique *meta*.

On peut donc supposer que le site de Benquet-Populot a été un atelier de production de mouture à l'échelle industrielle. La céramique découverte à proximité immédiate peut sûrement lui être rattachée, bien qu'aucune recherche complémentaire n'ait été menée pour valider cette hypothèse.

6- La sépulture à crémation du bas-Empire de Saint-Martin-d'Oney (*publication en cours sous la direction de Didier Vignaud*)

Sur une parcelle forestière de la commune de Saint-Martin-d'Oney dont l'extrémité a été décaissée pour y préparer un labour, une observation plus poussée de l'anomalie cendreuse de forme quadrangulaire qui venait d'y être repérée a permis de recueillir des esquilles osseuses ainsi qu'un fragment de bord en céramique commune de la période romaine. Le brossage du sol autour de cette zone cendreuse a révélé les contours nets d'une forme presque carrée, cintrée par une rubéfaction du sédiment naturel. L'ensemble de ces éléments définissait un bûcher ou une sépulture à crémation. Menacé par le labour forestier imminent, ce site a fait l'objet d'une fouille de sauvetage.

Les vestiges du bûcher mesurent 2,50 m x 2,10 m x 2,30 m x 2,15 m de côté et ses angles sont légèrement arrondis. Toutes ses parois et son fond sont rubéfiés. La grande moitié nord du fond du bûcher a été extraite après la crémation pour y loger dans le coin nord-ouest une fosse contenant des restes de l'incinération (cendres, esquilles osseuses et nodules de sable rubéfiés, sans agencement notable). En dehors de la fosse ossuaire, quelques esquilles osseuses (rubéfiées) ont été trouvées dans le quart sud-ouest du bûcher (à l'emplacement supposé du tronc du défunt).

Un verre à pied de type Isings 109/111, volontairement brisé (3 traces d'impacts avec un objet pointu) a été déposé en dépôt secondaire sur la partie

supérieure de la fosse sépulcrale. Dans la moitié sud du bûcher, des objets de parure ont été découverts en position anatomique : 2 fibules, 5 bracelets, 2 bagues et 1 collier de 133 perles. Ils pourraient constituer le dépôt primaire de l'incinération. Enfin, trois monnaies (Tetricus II, Constantin Ier et Constance II), une bague et des clous ont été découverts dans les déblais de la partie supérieure de la sépulture qui avaient été poussés vers le sud lors des travaux préparatoires au labour forestier.

L'expertise menée par Sandrine Lenorzer sur les restes osseux montre qu'ils appartiennent à un seul individu de plus de six ans, sans diagnose sexuelle possible. Elle précise que la crémation a dépassé les 600°C. Les objets en verre ont déjà fait l'objet d'une publication par Catherine Hébrard-Salivas (2017) qui les date de la fin du IV<sup>e</sup> siècle ou du début du Ve siècle A.D., en accord avec les données numismatiques. Les études du mobilier de parure sont toujours en cours mais les données comparables font défaut.

### ■ **Dynamiques de peuplement : premières approches**

- Entités groupées

Une vision globale du Bassin de la Midouze nous permet de constater que plusieurs entités archéologiques (sites et indices) se retrouvent groupées dans des micro-territoires, bornés par l'absence d'autres sites (cf. fig.). Dans la majorité des cas, on constate aussi une pérennité dans l'occupation de ces micro-territoires avec une chronologie minimale allant souvent de l'Âge du Bronze jusqu'au Haut-Empire. Comparée aux périodes chronologiques antérieures l'occupation médiévale est sporadique voire absente de ces micro-territoires.

- Choix d'implantation des sites

Quels critères définissent l'implantation des sites dans le Bassin de la Midouze entre le Néolithique et la fin du Moyen Âge ?

### ■ **L'eau : ressource vitale pour le choix d'implantation d'un site**

Même si quelques exceptions existent, presque tous les sites du corpus sont implantés à moins de deux cents mètres de petits rus encaissés aux débits relativement constants, indépendamment de la saison. L'accès à l'eau est fondamental sans toutefois en subir les contraintes induites, comme les phénomènes de crues.

### ■ **Le critère économique**

Bien que le manque de données rende difficilement perceptible ce critère, l'économie de certains sites peut être liée à l'activité agropastorale, même si les terrains sablonneux nécessitent un gros travail préparatoire avant la mise en culture.

Mais une autre catégorie d'activité, celle liée à l'exploitation de la forêt et du bois, a pu occuper une place importante mais ne laisser aucun indice



Recherche sur les dynamiques d'occupation du sol dans le bassin de la Midouze  
 Une meta de l'atelier de production de mouture de Populot (commune de Benquet)

archéologique - surtout en prospections – hormis le cas spécifique des ateliers de production de matières goudronneuses.

Les études environnementales ont en effet montré que la vallée de la Midouze était sous couvert forestier à la période romaine, avec une anthropisation toujours croissante (cf. *supra*). Cette dernière est donc signe de défrichement nécessitant des exploitants forestiers.

Même si l'activité agropastorale n'est pas à écarter - puisqu'elle est nécessaire pour pratiquer l'agriculture d'auto-suffisance dans les sables des Landes - les ressources issues des métiers de la forêt peuvent aussi polariser l'implantation de sites dans la zone d'étude, du moins, au nord de la Midouze.

D'autres implantations de l'époque romaine se polarisent autour d'ateliers métallurgiques, comme c'est le cas à Beylongue et à le Leuy.

- La quasi-absence de matériaux de constructions durs en contexte rural

En contextes sablonneux, l'architecture emploie exclusivement du bois et du torchis pour la construction des élévations. Même si quelques carrières permettent de s'approvisionner en matériaux durs (calcaires, galets), les fouilles montrent que ces matériaux sont uniquement employés en fondations comme calages de poteaux ou pour construire des sablières basses. Concernant les terres cuites architecturales, plusieurs ont été reconnues, comme des plaques foyères,

des soles perforées ou des tuiles (pour les périodes romaines et médiévales).

#### ■ Perspectives

Cette opération a montré que le Bassin de la Midouze apparaît comme une réserve archéologique où les sites ruraux ont été conservés, notamment ceux de petites dimensions. Les habitats groupés sont de toutes tailles, à l'échelle d'un hameau, d'un village, voire d'une agglomération importante (site protohistorique de « La piste des Blaireaux », non décrit dans cette notice).

Les prémisses de l'étude diachronique du peuplement ont permis de découvrir que des pôles d'occupations concentrent des sites sur de longues durées.

Des opérations de prospections-inventaires sont envisagées pour les années 2020 et 2021 afin de couvrir l'ensemble de la zone d'étude et compléter l'acquisition de données sur celle-ci. L'analyse des dalles Lidar de l'IGN est aussi envisagée pour compléter les données de terrain.

Vignaud Didier

- Hebrard-Salivas C. Gobelet et perles du IV<sup>ème</sup> siècle à Saint-Martin d'Oney (Landes), *Bulletin AFAV* 2017, p.51-53
- Vignaud D. rapport de sondage, lieu-dit Routin, Saint-Pierre-du-Mont (Landes), S.R.A. Aquitaine, 2005.-